

AFP – 13 octobre 2010

13/10/2010 15:51:00

Internet: signature d'une charte sur la protection des données personnelles

PARIS, 13 oct 2010 (AFP) - Plusieurs réseaux sociaux, blogs, moteurs de recherche et associations de protection de l'enfance ont signé mercredi une charte les engageant à faciliter la gestion par les internautes de leurs données personnelles, dans le cadre d'un futur "droit à l'oubli" numérique.

"Ce n'est qu'une première pierre, un point de départ plus qu'un point d'arrivée", a souligné la secrétaire d'Etat chargée du Développement de l'économie numérique, Nathalie Kosciusko-Morizet, lors de la signature du texte, précisant notamment être actuellement en "discussions" avec Google et Facebook pour qu'ils adhèrent à la charte.

Le texte - un "engagement volontaire" - a été paraphé par Microsoft France, les Pages Jaunes, les réseaux sociaux Copains d'avant et trombi.com, Skyrock.com et plusieurs associations familiales et de protection de l'enfance comme l'Unaf, Action Innocence et e-enfance.

Ces signataires s'engagent à "améliorer la transparence de l'exploitation des données publiées intentionnellement" par les internautes (photos, textes, etc.) et à "faciliter la possibilité pour une personne de gérer les données qu'elles a publiées et qui concernent sa vie privée".

Plus concrètement, ces sites devront par exemple faire figurer sur leurs pages un "bureau des réclamations virtuel" ou encore "faciliter" les délais de suppression d'un compte et de ses données à la demande de son propriétaire.

En matière de protection des mineurs, le texte stipule seulement de "systématiser" un dispositif permettant de vérifier si l'utilisateur est mineur, "par exemple que l'utilisateur coche une case demandant confirmation de sa majorité".

La charte "permet de sensibiliser les familles et d'apporter quelques règles, mais nous regrettons que de gros réseaux ne soient pas partie prenante; il ne faudrait pas faire de publicité trompeuse et que les familles se croient protégées", a relevé Guillemette Leneveu, directrice générale de l'Union nationale des associations familiales, lors de la conférence de presse.

kd/etr/jpr